

AVIS PUBLIC

Résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

PUBLIC NOTICE

Results of the procedure for registering qualified voters

RÈGLEMENT 648-2022 PPCMOI (2023-40047)

(Partie des lots 6 523 218 et 6 347 490)

BY-LAW 648-2022 SCAOPI (2023-40047)

(Part of lots 6 523 218 and 6 347 490)

PRENEZ AVIS:

QUE le Conseil a adopté la résolution 162.04.24 à sa séance du 22 avril 2024, concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour une partie des lots 6 523 218 et 6 347 490 situés en bordure des rues du Village et Kennedy dans la zone RV-8 ;

QUE les personnes intéressées et habiles à voter des zones concernées RV-8 et RV-9 et des zones contiguës RV-5, RV-6, RV-10, REC-1 et REC-2 pouvaient demander, suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, que cette résolution fasse l'objet d'une demande de tenue d'un référendum en formulant une demande valide à cet effet et en transmettant celle-ci avant le 8 mai 2024 à 16h30;

QUE le nombre de personnes habiles à voter sur cette résolution était estimé à **820**.

QUE le nombre de demandes requis pour qu'une demande de tenue d'un référendum soit recevable était de 12 personnes intéressées de la zone ou du secteur de zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone ou le secteur de zone n'excède pas 21 et que faute d'atteindre ce nombre, la résolution 162.04.24 était réputée approuvée par les personnes intéressées et habiles à voter;

TAKE NOTICE:

THAT Council adopted resolution 162.04.24 at its meeting on April 22nd, 2024, regarding a specific construction, alteration or occupancy proposal for an immovable (SCAOPI) for part of lots 6 523 218 and 6 347 490 bordering Village and Kennedy roads within zone RV-8;

THAT interested persons qualified to vote in zones RV-8 and RV-9 and contiguous zones RV-5, RV-6, RV-10, REC-1 and REC-2 could request, following the procedure for registering persons qualified to vote, that this resolution be the subject of a request to hold a referendum by formulating a valid request to this effect and transmitting it before May 8th, 2024 at 16:30;

THAT the number of qualified voters on this resolution was estimated at **820**.

THAT the number of requests required for a request to hold a referendum to be admissible was 12 interested persons from the zone or sector of zone from which it originates or by at least the majority of them if the number of interested persons in the zone or sector of zone does not exceed 21 and that failing to reach this number, resolution 162.04.24 was deemed approved by the interested persons entitled to vote;

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Toute personne intéressée et habile à voter pouvait transmettre une demande en personne ou par la voie d'un courriel avant le mercredi 8 mai 2024 à 16h30.

Le nombre de demandes reçues relativement à la résolution ci-haut citée est de 0.

La résolution est réputée approuvée par les personnes intéressées et habiles à voter



The resolution is deemed to be approved by the qualified voters

L'ouverture du registre est demandée



A referendum poll is requested

Fait à Morin-Heights, le 7 juin 2024.



Hugo Lépine
Directeur général et greffier-trésorier